



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

11-01-2017

Acharnement de la justice de classe: délibéré de la cour d'appel d'Amiens contre les 8 Good Year

Plus de 1000 personnes venues de la France entière étaient rassemblées ce mercredi 11 janvier face au tribunal d'Amiens pour soutenir nos 8 camarades CGT de Good Year.

En 1ère instance tous ont été condamnés à 24 mois de prison dont 9 ferme.

Après appel du parquet aux ordres du garde des sceaux, le procureur général avait requis 24 mois avec sursis pour les 8 prévenus.

Mercredi 11 janvier, le juge a rendu un verdict à la hauteur des demandes des gouvernants politiques et en premier lieu, Hollande :

- **1 militant relaxé**
- **1 militant condamné à 3 mois de prison avec sursis, 5 ans de mise à l'épreuve et inscription au B2 (casier judiciaire)**
- **6 militants condamnés à 12 mois de prison avec sursis, 5 ans de mise à l'épreuve et inscription au B2 (casier judiciaire).**

4 d'entre eux ont été reconnus coupables de « séquestration » et relaxés du chef d'accusation de « violences en réunion ». A l'opposé, 3 militants ont été relaxés du chef d'accusation de « séquestration » mais reconnus coupables de « violences en réunion » !!!!

Ce jugement inique n'a qu'un seul but hautement politique : la criminalisation de l'action syndicale de tous ceux qui relèvent la tête et n'acceptent pas le diktat capitaliste pour toujours plus de profit dans notre pays, aidés pour cela par les gouvernants sociaux-démocrates à leurs bottes.

Juridiquement le combat va continuer en Cassation pour obtenir la relaxe pure et simple pour tous.

Les délégations présentes au rassemblement de ce mercredi étaient d'accord pour continuer la lutte sous toutes les formes décidées démocratiquement, à tous les niveaux, dans tous les endroits où elle est possible afin de faire reculer les prétentions des Gattaz, Macron, Komry, Valls et leurs valets.

Rendez-vous a été pris pour soutenir les 2 camarades dockers inculpés au Havre ainsi que les secrétaires des UL CGT de Dieppe et du Havre convoqués par la police.

Notre parti révolutionnaire Communistes soutient toute initiative contre la criminalisation de l'action syndicale. Il sera toujours présent aux côtés de ceux qui luttent et appellent à amplifier le combat contre le capital.